

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

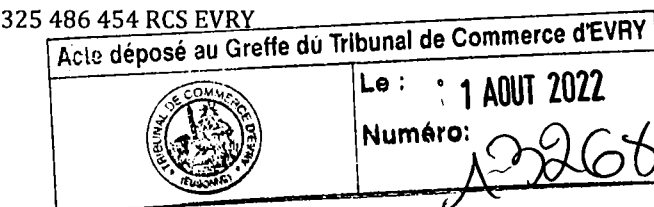
Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 02418
Numéro SIREN : 325 486 454
Nom ou dénomination : HGH SYSTEMES INFRAROUGES

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 13268

H.G.H. – SYSTEMES INFRAROUGES
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : 10, rue Maryse Bastié
91430 IGNY
325 486 454 RCS EVRY



ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021
(exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021)

Proposition d'affectation du résultat bénéficiaire s'élevant à 4.509.071,76 €

- l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice ouvert 1^{er} janvier 2021
et clos le 31 décembre 2021, soit 4.509.071,76 €
au compte « Autres Réserves », créateur de 9.939.656,00 €,
ainsi porté à 14.448.727,76 €.

Résolution d'affectation votée lors des décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2022

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 4.509.071,76 €, pour sa totalité au compte « Autres Réserves », créateur de 9.939.656,00 €, ainsi porté à 14.448.727,76 €.

Conformément à la loi, il est rappelé les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices :

- Exercice 2018 : 30 € par action, soit un dividende global de 1.500.000 €.
- Exercice 2019 : 30 € par action, soit un dividende global de 1.500.000 €.
- Exercice 2020 : néant

Cette décision est adoptée.

Fait à Igny
le 30 juin 2022



LA PRESIDENTE ET ASSOCIEE UNIQUE : Société STEROPES
Elle même représentée son Président, Monsieur Vincent LEBOUCHER

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2022

Désignation de l'entreprise : SASU HGH		Durée ex. en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12			
10 RUE MARYSE BASTIE		91430 IGNY			
Numéro SIRET* 32548645400052		Néant <input type="checkbox"/>		Ex. précédent (N-1) clos le :	
Exercice N, clos le : 31/12/2021					
31/12/2020					
		Brut 1	Amort., provis* 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB		AC	
A N	Frais de développement*	CX		CQ	
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 793	AG	53 563
T	Fonds commercial (1)	AH		AI	15 230
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
I C	Constructions	AP		AQ	
M	Installat* tech., matériel et outillage ind.	AR	270 050	AS	180 005
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	1 184 810	AU	830 404
P	Immobilisations en cours	AV		AW	90 045
B	Avances et acomptes	AX		AY	354 406
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT	
L F	Autres participations	CU		CV	
I I	Créances rattachées à des participat*	BB		BC	
S N	Autres titres immobilisés	BD	3 230	BE	3 230
E	Prêts	BF		BG	
	Autres Immobilisations financières *	BH	66 891	BI	66 891
TOTAL (II)		BJ	1 593 773	BK	1 063 972
A S	Matières premières, approvisionnements	BL	3 674 693	BM	3 674 693
C T	En cours de production de biens	BN	937 985	BO	937 985
T	En cours de production de services	BP		BQ	
C	Produits intermédiaires et finis	BR	1 111 470	BS	1 111 470
C K	Marchandises	BT		BU	1 124 162
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW	
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 778 590	BY	52 650
C R	Autres créances (3)	BZ	9 791 829	CA	4 725 940
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	9 791 829
L D	VMP(dt act* propres) :	CD	1 012 500	CE	1 012 500
	Disponibilités	CF	3 478 052	CG	3 478 052
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	154 111	CI	154 111
TOTAL (III)		CJ	24 939 231	CK	52 650
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	23 627		23 627
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	28 556 632	1A	1 116 622
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) part à - d'1 an des immob fin, nettes :		CP			
(3) Part à + d'un an		CR			57 049
Clique de rés. de prop. :					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINE



2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2022

Désignation de l'entreprise : SASU HGH		Néant		
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	9 939 656	7 108 348
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 509 072	2 831 308
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	15 548 728	11 039 656
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	243 234	258 490
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	243 234	258 490
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 300 820	4 600 512
	Emp. et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="Ei"/>)	DV	2 084 697	5 163
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	470 459	1 735 423
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 966 469	1 414 493
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 814 124	1 214 556
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		9 501
Autres dettes	EA	6 490	66 638	
Compt. régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 001 353	847 474
	TOTAL (IV)	EC	9 624 413	9 893 760
	Ecarts de conversion passif (V)	ED	23 635	189
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	25 440 010	21 192 074
Renvois :	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		1C		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 091 079	9 893 760	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	820	512	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2022

Désignation de l'entreprise : SASU GHG						Néant	
		Exercice N				Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total	
		FA	FB	FE	FF		
	Ventes de marchandises*						
	Production vendue : - biens*	6 205 332		12 562 826	18 768 159		15 304 322
	- services*	292 149		508 199	800 349		565 570
	Chiffres d'affaires nets*	6 497 482	FK	13 071 026	FL	19 568 508	15 869 892
Produits d'exploit.	Production stockée*				FM	-1 416 044	1 230 220
	Production immobilisée*				FN	8 809	
	Subventions d'exploitation				FO	28 011	20 054
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	12 332	36 941
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 007	32 623
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	18 216 622	17 189 730
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*				FU	5 700 350	5 535 989
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	-2 394 405	179 404
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 685 814	2 520 113
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	200 838	231 356
	Salaires et traitements*				FY	3 557 230	3 520 817
	Charges sociales (10)				FZ	1 748 497	1 499 988
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*				GA	98 819	83 398
	Dotations - dotations aux provisions				GB		
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	25 534	14 350
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	17 763	74 285
Autres charges (12)				GE	53 309	146 230	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	11 693 748	13 805 910	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	6 522 874	3 383 821
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)				GJ	17 889	12 500
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 247	3 730
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	56 646	16 841
	Différences positives de change				GN	75 821	11 228
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	151 602	44 299	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	23 627	56 646
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 723	28 163
	Différences négatives de change				GS	1 044	2 737
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	31 395	87 546	
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	120 207	-43 246
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	6 643 081	3 340 574

(Révois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2022

Désignation de l'entreprise : SASU HGH		Néant	
		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 41 453	31 914
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 41 453	31 914
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (8 bis)	HE 19 127	8 692
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF 398 452	15 233
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 417 579	23 925
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI -376 127	7 989
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 623 342	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK 1 134 541	517 255
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 18 409 677	17 265 944
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 13 900 605	14 434 635
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN 4 509 072	2 831 308
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY	
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1 12 332	1 941
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cot. sociales oblige. hors CSG-CRDS A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Di primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9 Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7 Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
PENALITES SUR MARCHÉ	Charges except.	Produits except.	
PENALITES ET AMENDES	18 854	41 453	
VAL.NET.COMPT.ELEMENTS CEDES	173		
ÉTUDES STRATEGIQUES	1 552		
	396 900		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

- . Règles et méthodes comptables
- . Autres éléments significatifs
- . Notes sur le Bilan Actif
- . Notes sur le Bilan Passif
- . Notes sur le Compte de Résultat
- . Engagements financiers et autres informations
- . Autres tableaux sur le Bilan et le Compte de Résultat :
 - Ecart de conversion

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2021 Durée : 12 mois

Total du bilan avant répartition : 25 440 009,96 Euros

Résultat : bénéfice de 4 509 071,76 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'usage, en application de la mesure de simplification pour les PME.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
- Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Participations et autres titres immobilisés : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Provisions réglementées : une provision pour risque est pratiquée lorsque les faits sont motivés. L'évaluation des litiges est de l'appréciation de la direction.
- Opérations en devises : les charges et le produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises, est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, suivant les modalités réglementaires.

2 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Depuis le 1er octobre 2018, la SASU HGH était intégrée fiscalement dans le périmètre de la SAS Stépès.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Information relative aux honoraires du commissaire aux comptes (article R. 123-198 du code de commerce):

- montant facturé au titre du contrôle légal: 5 600 € HT
- montant facturé au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

IMPACT DU COVID SUR LES COMPTES

Les états financiers d' HGH ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'activité de la société et de ses filiales a commencé à être affectée par le COVID-19 au 1er Trimestre 2020.

Toutefois, il n'y a pas eu d'arrêt significatif de l'activité, ni de rupture des chaînes d'approvisionnement . HGH a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie
- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- obtention de trois prêts garantis par l'Etat pour un montant global de 7 600 000 euros.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration pas rapport à l'exercice précédent.

En effet, HGH considère avoir développé une structure solide face aux effets de la crise sanitaire. Durant l'exercice 2021, la Société a remboursé la moitié des prêts garantis par l'État restants soit 2 300 000 euros.

A la date d'arrêté de ces comptes, la direction d' HGH n'a pas connaissance d'éléments significatifs qui remettent en cause la poursuite de l'exploitation.

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF**OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06**

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	52 618	16 174		68 792
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....	198 370	71 680		270 050
Autres immobilisations corporelles.....	1 060 923	135 772	11 885	1 184 810
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes.....				
Immobilisations financières	73 986	1 331	5 196	70 121
Total	1 385 898	224 957	17 081	1 593 774

--	--

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 741	5 822		53 563
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....	158 387	21 617		180 005
Autres immobilisations corporelles.....	769 356	71 380	10 332	830 404
Total	975 484	98 819	10 332	1 063 972

--	--

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 1)

Dépréciations de l'actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....				
Autres immobilisations corporelles.....				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes.....				
Immobilisations financières				
Total				

Frais d'établissement :

Néant

	Valeur nette	Taux amort.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		

Frais de recherche :

Néant

	Valeur nette	Taux amort.
Salaires et charges		
Matière		
Sous-traitance		

Fonds commercial :

Néant

	Valeur nette	Taux amort.
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apports		

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 2)

Composants identifiés en application du règlement CRC 2002-10

	Valeurs brutes	Amortis. et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions.....			
Installations techniques, matériels et outillages industriels.....			
Autres immobilisations corporelles.....			

Amortissements

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

Immobilisations décomposées :

Structure :

amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants :

Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			structures		composants	
	mode	durée	mode	durée	mode	durée
Immobilisation incorporelles.....	Linéaire	12 mois				
Terrains.....						
Constructions.....						
Install. tech. mat. et out. ind.....	Linéaire	3, 5 et 10 ans				
Autres immobilisations corpor.....	Linéaire	4, 5 et 10 ans				

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 3)**AUTRES POSTES DE L'ACTIF****STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour les raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte de coût de la sous-activité

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matières prem., approvisionnements.....	1 280 288	3 674 693	1 280 288	3 674 693
En cours de production de biens.....	2 341 337	937 985	2 341 337	937 985
En cours de production de services.....				
Produits intermédiaires et finis.....	1 124 162	1 111 470	1 124 162	1 111 470
Marchandises.....				
Total	4 745 787	5 724 148	4 745 787	5 724 148

--

Dépréciations des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matières prem., approvisionnements.....				
En cours de production de biens.....				
En cours de production de services.....				
Produits intermédiaires et finis.....				
Marchandises.....				
Total				

--

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 4)**CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**

Créances représentées par des effets de commerce :

Néant

Clients

Autres créances

Etat des créances :

14 791 422

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	66 891		66 891
Actif circulant et charg constatées d'av.	14 724 531	14 667 482	57 049

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

6 013

Créances rattachées à des participations

Immobilisations financières

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Disponibilités

960

5 053

Charges constatées d'avance:

154 111

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Dépréciations des créances et autres postes d'actif

Créances.....

Autres.....

Total

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances.....	27 116	25 534		52 650
Autres.....				
Total	27 116	25 534		52 650

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :** 1 000 000

	Nombre	Val. nominale
Titres en début d'exercice	50 000	20,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	50 000	20,00

Parts bénéficiaires émises par l'entreprise :

Nombre Néant
 Valeur

Provisions : 243 234

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques.....				
Provisions pour charges	258 490	41 390	56 646	243 234
Total	258 490	41 390	56 646	243 234

Etats des dettes : 9 153 953

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 300 820	767 487	1 533 333	
Dettes fournisseurs diverses	2 722	2 722		
Fournisseurs	1 966 469	1 966 469		
Dettes fiscales et sociales	1 814 124	1 814 124		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 068 465	2 068 465		
Produits constatés d'avance	1 001 353	1 001 353		
Total	9 153 953	7 620 620	1 533 333	

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières
Fournisseurs
Autres dettes

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit.....	<input type="text" value="820"/>
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	<input type="text" value="292 226"/>
Dettes fiscales et sociales	<input type="text" value="1 255 563"/>
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : 1 134 541

	Résultat avant	Impôt	Résultat après
Résultat courant (comptable)	6 643 081	1 234 169	5 408 912
Résultat exceptionnel (comptable) ...	-376 127	-99 628	-276 499
Total	6 266 954	1 134 541	5 132 413

Résultat courant 6 643 081
 Réintégrations fiscales 104 591
 Déductions fiscales 84 629

Résultat courant avant impôt (fiscal) 6 663 043

Résultat exceptionnel -376 127
 Pénalités et amendes..... 173
 Reprise de Provision non déductible..... 0

Résultat exceptionnel avant impôt (fiscal) -375 954

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires :

Résultat de l'exercice 5 132 413
 Impôt sur les bénéfices 1 134 541

Résultat avant impôts 6 266 954
 Variation provisions réglementées ... 0

Résultat avant impôts hors
 évaluation fiscales dérogatoires 6 266 954

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :**

Accroissements :

Provisions réglementées

Subventions à réintégrer au résultat

Allègements :

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation

647 435

Total des déficits exploit. Reportables

Total des amortissements différés

Total des moins values à long terme

Allègements sur les provisions, les pertes de change, la participation et la C3S
L'allègement de la dette future d'impôts est évalué à 161 859€.

Rémunération des dirigeants :

Rémunération allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle ferait état des salaires individualisés

Ventilation de l'effectif moyen :

77

	Effectif moyen Salarié	Effectif mis à disposition	Effectif Total	%
Ingénieurs et cadres	57		57	74,03%
Agents de maîtrise et techniciens	7		7	9,09%
Employés	6		6	7,79%
Ouvriers	7		7	9,09%
Total	77		77	100,00%

6 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers donnés

	Dirigeants	Filiales	Entreprises liées
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Crédit bail mobilier			
Crédit bail immobilier			
Autres engagements			

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Engagements	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits.....		233 590		
Régimes chapeaux.....				
Indemnités de fin de carrière.....				

La direction de la SA HGH a décidé de ne pas constituer de provision concernant les engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. En effet, eu égard à la pyramide des ages, ces engagements ne représentent pas un caractère significatif. C'est la méthode des unités de crédit projetées qui a été utilisée.

ECARTS DE CONVERSION

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Ecart de conversion (a)	Différences compensée par couverture de change (b)	Provision pour pertes de change (a) - (b)	Provision pour pertes de change
ECART DE CONVERSION-ACTIF (pertres latentes)				
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances non financières				
Sur dettes financières				
Sur dettes non financières	23 627		23 627	
ECART DE CONVERSION-PASSIF (profits latents)				
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances non financières	19 294			
Sur dettes financières				
Sur dettes non financières	4 342			

CECOMEX

Société de commissariat aux comptes
Téléphone : 01.49.60.58.20

H.G.H. SYSTEMES INFRAROUGES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 euros

Siège social :
10, rue Maryse Bastié
91.430 IGNY

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021</p>

Sarl au capital de 7.622,45 euros
Société inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
12, rue Montauban 75015 Paris
Rcs Paris B 429 096 449 Ape 741C

A l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS HGH-SYSTEMES INFRAROUGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et le rapport de gestion du président.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport du président.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Pour CECOMEX

Thierry GUERARD

